



COMMUNIQUÉ CONJOINT

Le Comité interministériel de gestion de la crise sanitaire représenté par les Ministres de la Santé, du Tourisme, de la Culture et des Arts, des Sports, a tenu une séance de concertation avec les promoteurs des événements culturels le mardi 24 août 2021. L'objet de cette rencontre est d'examiner les possibilités et les modalités d'organisation des grands rassemblements en général et des événements festifs et culturels en particulier dans le contexte sanitaire actuel et les risques y afférents.

En raison de la recrudescence des cas graves de la COVID-19, de la faible couverture vaccinale dans le pays et au regard des mesures de mitigation possibles, le Comité interministériel de gestion de la crise sanitaire a décidé de la suspension de l'organisation de toutes les manifestations culturelles et festives sur toute l'étendue du territoire national.

Cette mesure sera levée dès que les conditions de sécurité sanitaire seront réunies.

Fait à Cotonou, le 25 août 2021



Alassane SEIDOU

Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité Publique



Benjamin I. B. HOUNKPATIN

Ministre de la Santé



Oswald HOMEKY

Ministre des Sports



Babalola Jean-Michel H. ABIMBOLA

Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts